

INFORMATIONS POUR INSCRIPTIONS AUX MERCREDIS RECREATIFS

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- ✓ Fiche d'inscription renseignée et signée
- ✓ Règlement Intérieur signé
- ✓ Fiche Sanitaire de Liaison remplie, signée accompagnée des pages de vaccinations du carnet de santé
- ✓ Notification CAF des Aides Aux Temps Libres
- ✓ Attestation MSA pour les personnes assimilées au service agricole

Si ces documents ont été envoyé lors de l'inscription en début d'année scolaire, l'envoi n'est pas obligatoire sauf si changement sur l'état de santé de l'enfant, de quotient familial...

2 POSSIBILITES POUR S'INSCRIRE :

- **A partir du site :**
Télécharger & envoyer tous les documents obligatoires en version papier à :

Codecom des Portes de Meuse
1, rue de l'Abbaye - Écurey
55290 Montiers-sur-Saulx

Ou en version numérique à : enfancejeunesse@portesdemeuse.fr

- **Via le lien du portail Famille INOE :**
<https://espacefamille.aiga.fr/11699099>
- **Ou en scannant le QR CODE ➔**



Les inscriptions ne seront validées qu'après le dépôt de toutes les pièces justificatives. A l'issue de la vérification du dossier complet, un mail de validation vous sera envoyé par le secrétariat Enfance Jeunesse.

ANNULATION AUPRES DU SECRETARIAT ou MODIFICATION SUR LE PORTAIL INOE :

- Le lundi avant 10h pour le(s) mercredi(s) suivant(s)
Par mail : enfancejeunesse@portesdemeuse.fr
Par téléphone : 03 56 75 98 20
Via le portail familles INOE